



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE « ORAGES » : DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF FR ALERT DANS LES PYRENEES-ATLANTIQUES

à Pau, le 11 septembre 2023

Météo France place le département des Pyrénées-Atlantiques en vigilance météo ORANGE « Orages », à partir de ce lundi 11 septembre 2023 à 19h00 jusqu'à minuit au moins.

Aujourd'hui, lundi 11 septembre 2023, une dégradation orageuse est attendue en fin de journée sur le sud-ouest de la Nouvelle Aquitaine puis remonte vers le nord-est en impactant le Nord de la région (Gironde, Lot-et-Garonne, Dordogne) en début de nuit de lundi à mardi.

A son passage, on attend des cumuls de pluies de l'ordre de 30 à 50 mm en peu de temps (voire 60 mm localement) ainsi qu'un risque de grêle. A noter également qu'on attend quelques rafales de l'ordre de 70 à 80 km/h sous les orages.

Par la suite, la dégradation s'évacue vers le nord-est en seconde partie de nuit.

Cet épisode orageux nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe une forte probabilité de phénomènes violents.

A partir de 19h ce jour, les départements des Landes (40) et des Pyrénées-Atlantiques passeront en vigilance ORANGE « orages », et à partir de 21h pour les départements de la Gironde (33), du Lot-et-Garonne (47) et de la Dordogne (24).

Ces orages violents sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires.

Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques appelle à la vigilance de tous et rappelle les consignes de sécurité suivantes :

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour alerter la population la plus touchée par le risque orage, la préfecture utilise le dispositif FR Alert pour alerter toutes les personnes situées dans le secteur montagneux entre La Rhune et Gourette.

Les personnes qui possèdent un téléphone portable et qui sont situées dans la zone à risque de danger majeur ont reçu ou vont recevoir une notification avec des consignes à adopter pour se préparer et se protéger. La notification reçue (en français, en espagnol et en anglais) s'affiche automatiquement sur l'écran du téléphone durant un temps limité. La notification peut être accompagnée d'un son intrusif inhabituel. Elle est renvoyée sur tous les téléphones situés dans la zone à risque dès lors qu'ils sont collectés au réseau mobile.

Ce dispositif a déjà été expérimenté à plusieurs reprises en situation d'exercices de sécurité civile, depuis le 24 novembre 2022, date de l'exercice de sécurité civile « Plan particulier d'intervention (PPI) du site industriel ARKEMA » situé à Mont.

En situation réelle, ce dispositif a été mis en place pour la première fois le 27 juillet dernier, dans le cadre d'une vigilance météo ORANGE « orages ».

Plus d'informations :

- Site internet de la préfecture : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- Compte Facebook de la préfecture : <https://www.facebook.com/Prefet64>
- Compte Twitter de la préfecture : @Prefet64
- Météo France : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/pyrenees-atlantiques>
- Vigicrues : <https://www.vigicrues.gouv.fr/> (service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France).